

<i>comittee</i>	COUNTA of comittee
Labour Relation Committee	3

Critères de sélection des membres	Personnel du SER
Les suppléants sont présents	N/A
Type de comité	commission scolaire
Combien de fois se rencontrent-ils ?	mensuel, première réunion avant le 15 octobre
Durée moyenne des réunions	2 heures sont bloquées pour chaque réunion
types ou sujets de recommandations	diversifié
types ou sujets de décision	le détail de l'application de la politique
Objectif de la commission	communication bidirectionnelle entre le SER et le CSR gérer les zones d'ombre des accords essayer de résoudre les problèmes avant qu'ils ne deviennent des crises
Points de discussion typiques	toutes les interactions entre le personnel administratif et le personnel enseignant
Qui paie pour le temps de libération	Aucun
Membres NON-SER	Chef et chef adjoint des RH Directeur des services aux adultes (parfois)
Notes supplémentaires	

<i>comittee</i>	
QPAT - Adult Education	
QPAT - Board of Directors	
QPAT - Convention Committee	
QPAT - Finance and Budget	
QPAT - Health and Safety	
QPAT - Human Rights and Social Justice	
QPAT - Membership Plans	
QPAT - New Teachers	
QPAT - Nominations	
QPAT - Vocational Education	

Critères de sélection des membres	exécutif Personnel SER
Les suppléants sont présents	non
Type de comité	APEQ
Combien de fois se rencontrent-ils ?	Divers
Durée moyenne des réunions	Divers, généralement des libérations d'une demi-journée ou d'une journée entière
types ou sujets de recommandations	Divers
types ou sujets de décision	Divers
Objectif de la commission	Donner une voix aux syndicats locaux au niveau provincial
Points de discussion typiques	Divers
Qui paie pour le temps de libération	APEQ
Membres NON-SER	Autres représentants syndicaux locaux et employés de l'APEQ
Notes supplémentaires	

<i>comittee</i>	COUNTA of comittee
Conduct Committee	5
<b>Grand Total</b>	<b>5</b>

Critères de sélection des membres	la représentation des membres dans tous les secteurs Aucun membre de l'exécutif n'est autorisé
Les suppléants sont présents	N/A
Type de comité	SER
Combien de fois se rencontrent-ils ?	Au besoin
Durée moyenne des réunions	déterminé par l'ordre du jour
types ou sujets de recommandations	Modifications de la politique en fonction des questions traitées
types ou sujets de décision	Ce qu'il faut faire en cas de plainte
Objectif de la commission	Traiter les plaintes concernant l'exécutif
Points de discussion typiques	
Qui paie pour le temps de libération	SER
Membres NON-SER	L'assistant de direction assiste à la réunion pour la faciliter : il n'intervient pas et apporte un soutien technique aux membres du comité (il rappelle au comité qu'il n'est pas la police, qu'il ne doit pas chercher ou demander des informations privées, etc.)
Notes supplémentaires	

<i>comittee</i>	COUNTA of comittee
Discipline Committee	7
<b>Grand Total</b>	<b>7</b>

Critères de sélection des membres	la représentation des membres dans tous les secteurs 1 executif SER
Les suppléants sont présents	N/A
Type de comité	SER
Combien de fois se rencontrent-ils ?	Au besoin
Durée moyenne des réunions	déterminé par l'ordre du jour
types ou sujets de recommandations	Modifications de la politique en fonction des questions traitées
types ou sujets de décision	Ce qu'il faut faire en cas de plainte
Objectif de la commission	Traiter les plaintes concernant les délégués
Points de discussion typiques	
Qui paie pour le temps de libération	SER
Membres NON-SER	L'assistant de direction assiste à la réunion pour la faciliter : il n'intervient pas et apporte un soutien technique aux membres du comité (il rappelle au comité qu'il n'est pas la police, qu'il ne doit pas chercher ou demander des informations privées, etc.)
Notes supplémentaires	

<i>comittee</i>	COUNTA of comittee
Nominations Committee	5
<b>Grand Total</b>	<b>5</b>

Critères de sélection des membres	5 délégués au moins 1 assistant exécutif pour le support technique
Les suppléants sont présents	N/A
Type de comité	SER
Combien de fois se rencontrent-ils ?	au moins deux fois par an, voir la constitution pour les détails des élections
Durée moyenne des réunions	1 à 2 heures
types ou sujets de recommandations	Rapport à l'AGA sur les nominations/élections/acclamations
types ou sujets de décision	toutes les questions relatives aux élections
Objectif de la commission	maintenir des élections équitables et impartiales des responsables du RTU garantir que toutes les exigences constitutionnelles de la RTU sont respectées
Points de discussion typiques	vérification des nominations les décisions relatives à la campagne électorale vérifier les résultats des élections présenter à l'AGA les élections/acquisitions de poste
Qui paie pour le temps de libération	SER (mais normalement tenue après 16h30 pour éviter les besoins)
Membres NON-SER	l'assistant(e) de direction ne doit pas exprimer d'opinions, sauf en ce qui concerne les aspects juridiques et les questions techniques.
Notes supplémentaires	

<i>comittee</i>	COUNTA of comittee
Calendar Committee	5
<b>Grand Total</b>	<b>5</b>

Critères de sélection des membres	Représentation des cadres de tous les secteurs SER professionnel
Les suppléants sont présents	Non
Type de comité	commission scolaire
Combien de fois se rencontrent-ils ?	2 ou 3 fois par an, à partir d'octobre/novembre.
Durée moyenne des réunions	2 heures sont bloquées pour chaque réunion
types ou sujets de recommandations	Tout ce qui concerne les dates de l'année scolaire
types ou sujets de décision	Pas un comité de prise de décision
Objectif de la commission	Créer des calendriers qui répondent aux exigences gouvernementales créer des calendriers avec la contribution de toutes les parties prenantes
Points de discussion typiques	placement de jour pédestre placement de vacances de Noël dates de début et de fin d'année
Qui paie pour le temps de libération	commission scolaire
Membres NON-SER	commissaire de la commission scolaire chef des RH administrateurs égaux à la délégation RTU
Notes supplémentaires	Calendriers à créer/examiner : secteur jeunesse, Access Est FGA, Access Ouest FGA, FP général, FP spécifique pour se conformer aux autres conseils dans les bâtiments partagés.

<i>comittee</i>	COUNTA of comittee
Professional Improvement Committee	5
<b>Grand Total</b>	<b>5</b>

Critères de sélection des membres	Comité exécutif Représentation de tous les secteurs SER professionnel
Les suppléants sont présents	NON
Type de comité	commission scolaire
Combien de fois se rencontrent-ils ?	une fois tous les mois ou tous les deux mois
Durée moyenne des réunions	2 heures sont bloquées pour chaque réunion généralement 1 heure
types ou sujets de décision	aucun, comité de prise de décision
types ou sujets de recommandations	directives pour les enseignants accédant aux fonds PIC application spécifique accepter/refuser si limite fonds accordés aux programmes de l'IB (formation obligatoire pour les enseignants de l'IB, en violation des directives PIC) fonds fournis aux services éducatifs pour le PD à l'échelle de la commission
Objectif de la commission	garantir la bonne utilisation des fonds de développement professionnel des enseignants. maintenir les conditions de la formation continue volontaire des enseignants
Points de discussion typiques	les montants à couvrir pour le logement, etc. combien d'enseignants vont à des conférences populaires ce qui est considéré comme volontaire ce que couvre la subvention pour les cours de formation l'allocation annuelle maximale par enseignant
Qui paie pour le temps de libération	commission scolaire
Membres NON-SER	Chef des RH

MEMBRES NON-SER	Administrateurs à égalité de délégation RTU
Notes supplémentaires	<p>fonds pour les services d'éducation : S'assurer qu'il s'agit d'une formation des enseignants basée sur la pédagogie et ayant une large application dans le conseil. Évitez de former les enseignants à d'autres emplois ou de leur proposer des formations hautement spécialisées. En outre, assurez-vous que les idées viennent des enseignants, et non du conseil.</p> <p>IB : traditionnellement, le RTU n'est pas favorable à l'allocation de l'IB. Elle limite les fonds disponibles pour que les enseignants non IB puissent participer à des formations. Elle pourrait permettre un double prélèvement, à moins que les enseignants concernés ne soient contrôlés. De plus, il s'agit d'une formation OBLIGATOIRE, et les écoles bénéficient des programmes de l'IB, donc les écoles devraient assumer les coûts.</p>



<i>committee</i>	COUNTA of committee
Parity/special needs	6
<b>Grand Total</b>	<b>6</b>

Critères de sélection des membres	Comité exécutif Représentation du bureau de l'élémentaire, du secondaire et du SER. Les membres non exécutifs ou délégués sont des personnes qui se portent volontaires pour faire partie de ce comité.
Les suppléants sont présents	Oui
Type de comité	commission scolaire
Combien de fois se rencontrent-ils ?	Au moins 8 fois entre le 1er septembre et le 20 juin. D'autres réunions peuvent être programmées si le besoin s'en fait sentir.
Durée moyenne des réunions	2 heures sont bloquées pour chaque réunion
types ou sujets de recommandations	des heures supplémentaires de techniciens et de préposés, avec souvent des suivis pour voir comment les choses se passent
types ou sujets de décision	sur l'octroi d'heures supplémentaires permanentes ou temporaires aux techniciens et aux préposés
Objectif de la commission	consultés sur l'adaptation des services éducatifs en fonction des besoins et des capacités des élèves consultés sur la politique concernant l'organisation des services éducatifs de ces étudiants
Points de discussion typiques	Les écoles qui ont besoin d'un plus grand nombre de techniciens ou de préposés pour faire face à des situations difficiles à l'école ou pour aider à fournir un soutien supplémentaire aux élèves en difficulté.
Qui paie pour le temps de libération	commission scolaire
Membres NON-SER	Chef des services complémentaires Adminiator equal to RTU delagationAdminiator égal à RTU delagation
Notes supplémentaires	

<i>comittee</i>	COUNTA of comittee
Health and Safety Committee	3
<b>Grand Total</b>	<b>3</b>

Critères de sélection des membres	Comité exécutif Représentation Délégué du SER
Les suppléants sont présents	oui
Type de comité	commission scolaire
Combien de fois se rencontrent-ils ?	3-4 fois par an
Durée moyenne des réunions	2 heures sont réservées pour la réunion
types ou sujets de recommandations	les questions de santé et de sécurité (physiques et psychologiques)
types ou sujets de décision	
Objectif de la commission	Agir en tant que consultant pour les politiques de santé et de sécurité de la RSB avec l'apport de l'ensemble des différentes conventions collectives.
Points de discussion typiques	Les problèmes scolaires qui ne sont pas résolus, les problèmes de niveau SB (eau, chauffage, etc.) donnent souvent l'occasion d'expliquer la situation en détail et d'obtenir des précisions sur les suites données.
Qui paie pour le temps de libération	commission scolaire
Membres NON-SER	Local 800 (Maintenance), Local 576 (Personnel de soutien), Professionnels, Riverside Administrators' Association (RAA), AQCS
Notes supplémentaires	

<i>comittee</i>	COUNTA of comittee
Educational Policy Committee	6
<b>Grand Total</b>	<b>6</b>

Critères de sélection des membres	Comité exécutif Représentation de tous les secteurs Personnel du SER
Les suppléants sont présents	Oui
Type de comité	commission scolaire
Combien de fois se rencontrent-ils ?	minumum 4 fois par an (normalement une fois par mois) La première réunion devrait avoir lieu avant le 15 octobre
Durée moyenne des réunions	2 heures sont bloquées pour chaque réunion
types ou sujets de recommandations	
types ou sujets de décision	
Objectif de la commission	examiner les effets de tout changement ou nouveau programme sur les enseignants. interroger les présentateurs sur les conséquences involontaires s'assurer que toute modification de l'enseignement respecte la convention collective
Points de discussion typiques	Nouveaux programmes Nouvelles formations utilisation des ressources du conseil scolaire (consultants)
Qui paie pour le temps de libération	commission scolaire
Membres NON-SER	Chef des services éducatifs Adminisrtateurs à égalité de délégation RTU
Notes supplémentaires	